



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

zones rurales

Question au Gouvernement n° 1612

Texte de la question

FERMETURE DE TRÉSORERIES DANS LA CREUSE

M. le président. La parole est à M. Jean Auclair, pour le groupe UMP.

M. Jean Auclair. Mon intervention s'adresse à Dominique Bussereau et concerne tous les élus municipaux, notamment ceux des départements ruraux.

Mes chers collègues, j'ai mal à ma Creuse ! (" *Ah !* " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.) C'est un des plus beaux départements et il y fait bon vivre. Mais samedi, à la suite de l'assemblée générale de l'Association des maires, une image bien triste de la Creuse a été véhiculée par les médias nationaux à l'initiative des conseillers généraux et régionaux socialistes. (" *Eh oui !* " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - *Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Conservateurs et ringards, ils ont poussé des élus municipaux à démissionner sans qu'eux-mêmes démissionnent, à part un qui n'est pas maire.

La raison de ce numéro de basse politique politicienne est la fermeture de cinq trésoreries où le nombre d'opérations s'échelonne entre 0,6 et 2,5 par jour. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur le secrétaire d'État, il serait temps de dire aux Français que l'opération " Bercy en mouvement " qui condamne ces trésoreries est l'oeuvre de M. Fabius alors ministre des finances. (*Huées sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

À cette époque, à gauche, c'était silence radio. Mais, alors que se profile l'élection du président de l'Association des maires de France, la démagogie et le populisme s'emparent de plusieurs conseils généraux de gauche. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Louis Idiart et M. Patrick Lemasle. Pas vous !

M. Jean Auclair. Monsieur le secrétaire d'État, je vous demande de dénoncer cette comédie politique d'un niveau pitoyable. À l'UMP, nous sommes attachés plus que quiconque au service public, au service au public et je dis bien à un service au public de qualité.

M. le président. Monsieur Auclair, posez votre question.

M. Jean Auclair. En milieu rural, un café-restaurant, un multiservices, un distributeur de carburants, des professionnels de la santé, c'est sans doute pour la population plus important qu'une trésorerie peu fréquentée. Et si ces services à la population disparaissent, les élus démissionnent-ils ? Non !

Il serait temps de dire aux élus locaux que le Gouvernement a la volonté de développer les territoires ruraux en accompagnant la demande de nouveaux services.

La gauche demande un moratoire des services publics donc le *statu quo* d'une carte vieille de cinquante ans. Elle n'a pas encore compris que la société évolue, qu'elle est en perpétuelle mutation.

Monsieur le secrétaire d'État, mes chers collègues, très honnêtement, l'avenir du monde rural ne doit-il pas passer par une nouvelle cartographie, une modernisation et une amélioration de la qualité des services publics ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État au budget et à la réforme budgétaire.

M. Dominique Bussereau, secrétaire d'État au budget et à la réforme budgétaire. Monsieur le député Auclair, comme vous le savez, le Gouvernement, et en particulier le Premier ministre, est particulièrement attaché à la défense de la ruralité. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Laquelle ?

M. Augustin Bonrepaux. Ce n'est pas vrai !

M. Patrick Lemasle. En fermant les bureaux de poste et les autres services publics ?

M. le secrétaire d'État au budget et à la réforme budgétaire. Cet attachement a été rappelé très solennellement, ce matin, en conseil des ministres.

Le cas de la Creuse, dont on parle en effet beaucoup, a fait l'objet d'une manipulation politique et médiatique parfaitement orchestrée. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*) La fermeture de ces cinq trésoreries n'a été effectuée, comme vous l'avez rappelé, monsieur le député, qu'après concertation entre le préfet, le trésorier-payeur général et les élus.

M. Patrick Lemasle. Lesquels ?

M. Jean-Louis Idiart. Ce n'est pas vrai !

M. le secrétaire d'État au budget et à la réforme budgétaire. Nous devons être raisonnables : chacune de ces cinq trésoreries recevait moins de deux visiteurs par jour. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Louis Idiart. Embauchez des fonctionnaires !

M. le secrétaire d'État au budget et à la réforme budgétaire. Cela dit, il nous faut naturellement trouver des solutions pour défendre notre ruralité. Nous allons donc organiser dans ces trésoreries des permanences les jours de marché et installer des connexions informatiques entre les mairies concernées et le Trésor public.

M. Michel Delebarre. Ah !

M. le secrétaire d'État au budget et à la réforme budgétaire. Mais le plus important pour votre département, monsieur Auclair, qui est un bon exemple car il représente parfaitement le monde rural, est le classement de la totalité de son territoire en zone de revitalisation rurale. C'est une mesure réellement favorable à la ruralité et qui répond à vos attentes.

Par ailleurs, conformément aux souhaits du Président de la République et du Gouvernement, toute la région Limousin sera prochainement reliée au réseau Internet à haut débit. Encore une mesure en faveur de la modernité et de l'avenir du monde rural !

Vous le voyez, monsieur Auclair, nous prenons très au sérieux l'avenir du monde rural. C'est une priorité du Gouvernement, qui ne se laissera pas abuser, dans une période comme celle-ci, par des manipulations politiques que vous avez, à juste titre, dénoncées ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean Auclair](#)

Circonscription : Creuse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1612

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 octobre 2004